Syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband

Section El

news

ogbl.lu — O A X

Questions proposées par les délégués du personnel du Service El pour la réunion auprès du Chef de Service en date du 29 septembre 2025

1. Situation de l'effectif

Compte tenu de la situation actuelle, particulièrement tendue en ce qui concerne l'effectif au sein du service El, nous sollicitons une information trimestrielle relative aux postes non-occupés, ventilée par région, par poste et fréquence.

Nous souhaiterions par ailleurs connaître le plan d'action concret que la direction El entend mettre en œuvre afin de remédier à cette problématique.

Pourriez-vous également nous communiquer :

- L'état des jours de congés et des heures de récupération de l'effectif EI
- Le taux actuel d'absentéisme pour raison médicale
- Ainsi que l'évolution de ces indicateurs par rapport à 2024

2. Nouveau plan de service dans le service El

Concernant les nouveaux plans de service, les délégués aimeraient être informés sur

- Le stade actuel de ce projet
- Quelles sont les orientations prévues et à quel horizon sont-ils appliqués
- Est-ce que les recommandations des syndicats qui ont été formulés dans leur avis à la DC seront pris en compte ?

- Qu'en est-il de la régularisation par rapport à l'article
 L.211-16 du code de travail resp. de l'article 52 point
 11.6 ainsi que la mesure d'exécution 16?
- Qu'en est-il de la compensation pour la prise et remise de service ?

3. BMS

À propos de la surveillance renforcée par la BMS : est-ce réellement dans le cadre de la mission de la BMS, et quelle est la base légale qui la justifierait ?

4. Avis N°2025-019 GI/QSE

Nous avons appris que des écoutes selon avis N°2025-019 GI/QSE auraient été effectuées malgré le fait que ces écoutes sont illégales. Pourriez-vous nous donner une prise de position claire de votre part à ce sujet ?

5. Divers

- Nous attendons toujours les données demandées dans le cadre de la réunion avec le chef de service du 19 juin, pt 3.
- Des chefs de circulation nous ont rapportés que de plus en plus souvent, des travaux prévus par ATRA seraient fixés « sur entente locale » ? Pouvez-vous nous confirmer ceci ? Des travaux de soudure, est-ce vraiment opportun de les régler par ? « sur entente locale » ?

Les délégués du personnel du Service El du syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband







Luis TAVARES







Richard DOSTERT